



Supplément retraite pour invalidité

Par **claudio**, le **24/07/2012 à 18:09**

Bonjour,

J'étais fonctionnaire d'Etat à la DDE depuis 1978, et j'ai obtenu sur ma demande ma retraite pour invalidité, prononcée en 2003 après 5 années d'ALD.

Je ne touche seulement que 1000 euro de retraite , majoré de 247 euro de mutuelle. Je ne touche absolument rien du tout par rapport à mon invalidité (reconnue de 50 à 75% par la COTOREP). J'ai ouïe dire que normalement je devrais toucher une pension supplémentaire d'invalidité de la part de l'organisme payeur (en l'occurrence la Trésorerie Générale du Département de l'Hérault). Pourriez vous me le confirmer svp et le cas échéant m'indiquer quelles sont les démarches à effectuer pour récupérer éventuellement cet argent ?

Merci par avance de vos infos.

Cordialement,